

60 millions pour un nouvel hôpital et un EMS

Le projet Imago proposera des consultations médicales, un suivi de physiothérapie, d'ergothérapie, des consultations spécialisées, des soins à domicile et un centre d'accueil temporaire. DR



EXCLUSIF

Fort d'un résultat comptable 2018 positif après une période difficile, l'hôpital de Lavaux à Cully créera un pôle de santé à l'horizon 2025. Son projet a été validé par la Canton. Sur la partie sud du site actuel, le projet nommé Imago comprendra un nouvel hôpital d'environ 90 lits (réadaptation et soins palliatifs), un EMS de soixante lits, le CMS et un centre d'accueil temporaire.

Magaly Mavilia

Le district de Lavaux-Oron va se doter d'un pôle de santé à l'horizon 2025, a appris *Le Régional*. Validé par l'Etat de Vaud, le projet de reconstruction complète

de l'hôpital de Lavaux à Cully sortira de terre sur la partie sud du site actuel. Qui regroupera le nouvel hôpital de Lavaux avec quelque nonante lits et un établissement médico-social de soixante lits. Ce dernier devrait être financé par le Canton tandis que le reste du projet sera assuré par la Fondation de l'hôpital de Lavaux. Avec, en sus, le déménagement du centre médico-social sur le site à la fin du mois d'août 2019, l'offre de prise en charge des patients se veut la plus complète possible.

Appartements protégés à l'étude

«Notre prétention, à terme, est que chaque personne âgée qui a un souci de santé trouve une porte d'entrée dans les différents services du futur hôpital de Lavaux afin de répondre favorablement au besoin de soins et accompagnement», se réjouit Rodolphe Rouillon, directeur général. Ce projet, devisé à quelque 60 millions de francs, proposera des consultations

médicales, un suivi de physiothérapie, d'ergothérapie, des consultations spécialisées, des soins à domicile et un centre d'accueil temporaire. La création d'appartements protégés est aussi à l'étude. Quant à l'hôpital, il conservera ses missions actuelles, de la réadaptation et deux unités de soins palliatifs (lits aigus et résidence palliative). L'affectation du bâtiment actuel de l'hôpital n'est pas encore déterminée. Les travaux devraient débuter à la fin du gros œuvre du projet de réaménagement du plateau de la gare de Cully, dont le chantier débutera au printemps 2020 (*Le Régional* 951). Ceci afin de trouver d'éventuelles syner-

«Chaque personne âgée avec un souci de santé trouvera une porte d'entrée dans les différents services du futur hôpital»

Rodolphe Rouillon, directeur général de l'hôpital de Lavaux

gies constructives avec la Commune de Bourg-en-Lavaux (transports et chauffage à distance, entre autres).

Les comptes sont en bonne santé

«Les résultats 2018 sont extrêmement satisfaisants!». Rodolphe Rouillon, directeur général de l'hôpital de Lavaux depuis deux ans, a annoncé un résultat final positif de 91'626 francs lors du Conseil du fondation du 6 juin. Soit un bénéfice de plus d'un million pour l'exploitation et un amortissement extraordinaire de près de 2 millions de la dette de 3 millions laissée par le projet - avorté - d'extension, nommé Panoramix.

Pas de nouvel enclos pour les chiens

PULLY

Dans le cadre de l'aménagement de ses places de jeux, la Commune va supprimer deux aires de déjections canines, au Quai Milliquet Nord et au Pré des Clos. En réaction ce 5 juin au Conseil communal, un postulat centriste demandait qu'un espace soit réservé aux toutous. En vain.

«Les chiens ont besoin de courir et de jouer avec leurs maîtres, argumente la centriste Nadia Privet au Conseil communal du 5 juin. Et cela n'est pas compatible avec l'obligation de les tenir attachés dans les lieux

publics,» Craignant que les canidés n'aient plus d'endroit pour eux dans l'espace public du centre de la ville, l'élue demande qu'une aire de 125 m2 leur soit réservée au Pré des Clos. Actuellement un parc ouvert au public, proche d'une place de jeux. Son postulat recommande de clôturer la zone, d'installer une poubelle appropriée et d'y disposer un banc.

«L'idée n'est pas de transformer cet endroit en bac à sable géant, assure-t-elle. Je propose simplement de le laisser en l'état et de le clôturer afin que les chiens puissent jouer à la balle, sans être tenus en laisse.» Bien placé, cet emplacement serait idéal selon la conseillère communale. «Les maîtres n'ont pas forcément un jardin pour lâcher leurs compagnons, cet espace serait bienvenu.»

Besoins humains plutôt que canins

«Je ne partage pas votre avis, rétorque Nicolas Leuba, municipal PLR de l'urbanisme et de l'environnement. J'ai moi-même eu des chiens que je promenais en laisse et je ne vois pas le problème.» L'édile informe en outre la postulante qu'il n'est pas dans les plans de la Municipalité de réserver cet espace aux meilleurs amis de l'être humain. «Notre politique consiste à démanteler les parcs à chiens qui sont trop petits car ils sont peu utilisés par les Pulliérans. Il y a déjà une aire assez grande au Liaudoz pour eux et nous voulons plutôt garder celle du Pré des Clos pour les humains.» Le 31 octobre 2018, l'organe délibérant avait accepté un préavis municipal sur l'entretien des places de jeux. Le texte impliquait la suppression de deux aires de déjections, au

Quai Milliquet Nord et au Pré des Clos. Ce 5 juin, le Législatif a tranché en défaveur du postulat de Nadia Privet (37 voix contre, 24 pour et 6 abstentions). XC

PUB

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
Edmond Pittet - Lausanne

Serge Quillet
La Conversion - Lutry - Pully
021 342 20 20 (24h/24)

Lionel von Arx - Montreux
021 963 10 43

Gavillet SA - Vevey
André Margot - Marlène Cavin
021 922 89 11

www.pfg.ch